



ECOWAS/CEDEAO

COMMISSION DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



WMO/OMM

ORGANISATION METEOROLOGIQUE
MONDIALE

**RELEVÉ DES RECOMMANDATIONS DE LA 11^{ème} REUNION DU COMITE DES
DIRECTEURS DES SERVICES METEOROLOGIQUES NATIONAUX DE LA CEDEAO**

Du 13 au 15 mai 2014, Banjul, Gambie

**POINT 3 : RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DES DIRECTEURS DES
SERVICES METEOROLOGIQUES DE LA CEDEAO**

Le Comité a félicité le président pour avoir réalisé 80% des recommandations de la 10^{ème} réunion. Le Comité a également apprécié le soutien apporté par les représentants du Bureau de l'Organisation Météorologique Mondiale (**OMM**) pour l'Afrique du Nord, du Centre et de l'Ouest (**NCWA**) et de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**) dans la mise en œuvre de ces recommandations. Toutefois, le Comité a observé que la coordination des activités qui s'est faite par le moyen d'internet a connu des difficultés. Le président n'a pas pu participer aux réunions de coordination tenue à Abuja. Compte tenu de ce qui précède, les recommandations suivantes sont faites.

Participation du Président du Comité des Directeurs aux réunions de mise en œuvre des Recommandations

Recommandation 1: Le Comité invite la Commission de la CEDEAO à faciliter :

- la participation du Président du Comité des Directeurs des Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (SMHN) de la CEDEAO aux réunions de mise en œuvre des recommandations au moins une fois chaque année pendant la période intersession du mandat du Président.
- la communication entre le Président, les Etats membres, la Commission de la CEDEAO afin de permettre une meilleure interaction et la réactivité des membres.

Recommandation 2 : Le Comité demande à la Commission de la CEDEAO d'une part de prendre les dispositions afin d'inviter l'ASECNA et l'OACI pour les prochaines sessions du Comité des Directeurs. Aussi, le Comité prie la Commission de la CEDEAO de participer effectivement aux réunions de la Conférence Africaine Ministérielle sur la Météorologie (AMCOMET).

Recommandation 3 : Considérant l'état de mise en œuvre disparate du Système de Gestion de la Qualité (QMS) dans les pays Membres de la CEDEAO.

La réunion recommande :

- aux Etats membres de faire tous les six (6) mois au Président du Comité un état de lieux de la mise en œuvre du Système de Gestion de la Qualité (QMS) dans chaque pays qui fera ensuite un rapport à la Commission de la CEDEAO et à l'OMM ;
- à la CEDEAO à travers le 11^{ème} FED et à l'OMM de prendre les dispositions utiles afin de rechercher des financements pour aider les pays dans le cadre de la mise en œuvre du QMS.

Point 4. ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA DIXIEME REUNION DU COMITE DES DIRECTEURS.

Le Comité a apprécié la présentation du Président du Comité et l'engagement de tous les acteurs dans la mise en œuvre des recommandations de la 10^{ème} réunion.

Recommandation 4: Le Comité après avoir analysé la création de l'Association météorologique ouest africaine (AMOA) décide de l'annulation du processus.

Recommandation 5 : Le Comité invite les Etats membres et la Commission de la CEDEAO à faire appel aux scientifiques de la sous région pour le renforcement de leurs capacités.

Point 5. PRESENTATION DU PROGRAMME MÉTÉOROLOGIQUE DE LA CEDEAO

Le Comité a félicité la Commission de la CEDEAO pour les efforts déployés en vue de produire un document définitif du Programme météorologique de la CEDEAO. Les discussions du document ont été axées sur l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre du QMS dans les Etats membres et de l'intégrer dans le document au niveau de l'axe stratégique N°1 du programme. Le Comité a finalement convenu de s'appuyer sur les politiques actuelles de la Commission CEDEAO et de fournir des produits et des services pertinents pour satisfaire aux

besoins de la région. Le Comité a été informé de la suite du processus réservé au programme : après l'adoption par le Comité, un plan de mise en œuvre va être élaboré puis transmis aux instances de la CEDEAO pour avis et adoption par le Comité des ministres de la CEDEAO.

Le document a été adopté sous réserve de prise en compte des modifications et de son enrichissement par les aspects sur la mise en œuvre du QMS dans les Etats membres et ainsi que la prise en compte de la composante santé et climat.

Recommandation 6: Le Comité a mis en place une équipe spéciale comprenant la Commission de la CEDEAO, l'OMM - NCWA, le Centre Régional Agrhymet, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Président du Comité des Directeurs et la Commission de l'Union Africaine, pour finaliser le document, rédiger le plan de mise en œuvre du programme assorti d'un budget de financement en tenant compte des dispositions de la Stratégie Africaine Intégrée sur la Météorologie de l'OMM.

Point 6: INITIATIVES METEOROLOGIQUES POUR LES ETATS MEMBRES

6.1 – Initiatives régionales

Le Comité a été informé de la mise en œuvre de GFCS dans certains Etats membres avec l'appui des partenaires et de l'OMM. Le Comité reconnaît l'importance du Cadre mondial pour les services climatologiques (**CMSC**) pour une meilleure gestion des risques de la variabilité et du changement climatique et l'adaptation au changement climatique à tous les niveaux, à travers la mise au point et l'intégration des informations climatologiques scientifiques et de la prévision dans la planification, les politiques et les pratiques. Les recommandations suivantes sont par conséquent faites.

Recommandation 7 : Le Comité encourage les Etats membres qui n'ont pas encore mis en place le Cadre national des services climatologiques (CNSC) de prendre des dispositions avec les partenaires et l'OMM pour sa mise en place.

Recommandation 8 : Le Comité demande à la Commission de la CEDEAO de prendre les dispositions afin de faciliter l'accès des Services Météorologiques au fonds disponibles d'une part et d'autre part de mettre en place une stratégie pour la mise en place d'un Cadre régional des services climatiques conformément aux principes du Cadre mondial des services climatologiques (CMSC).

Recommandation 9 : Le Comité invite la Commission de la CEDEAO à sensibiliser les Gouvernements des Etats membres à apporter l'appui institutionnel et financier nécessaire pour la mise en place de leur Cadre National des Services Climatologiques.

Recommandation 10 : Le Comité invite l'OMM à notifier officiellement à la Commission de la CEDEAO de la désignation du Centre Régional AGRHYMET et du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) comme Centre d'implémentation Régional (RIC) pour la mise en œuvre du Cadre régional des services climatologiques.

Recommandation 11 : Le Comité invite le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement ainsi que le Centre Régional AGRHYMET en leur qualité de centre d'implémentation régional de mise en œuvre du Cadre régional des services climatiques à prendre les dispositions, en synergie avec la Commission de la CEDEAO, pour apporter leur soutien aux Etats membres dans la mise en place de leur Cadre national des services climatiques.

Recommandation 12 : Le Comité encourage l'OMM à continuer à apporter le soutien aux pays les moins avancés (PMA) dans le cadre du renforcement de capacité en matière de formation, de bourses, d'appui pour le développement des projets, de l'élaboration de plan stratégique et leurs implémentations.

6.2 - AUTRES INITIATIVES

6.2.1 Présentation de MESA

Recommandation 13: Le Comité demande à la Commission de la CEDEAO en relation avec le Centre Régional AGRHYMET et la Commission de l'Union Africaine de s'assurer que dans la mise en œuvre de **MESA**, les Services météorologiques nationaux soient pleinement impliqués et en occuper une position centrale pour en assurer la pérennité.

6.2.2 Autres initiatives de la CEDEAO

Recommandation 14 : Le Comité appuie la nécessité pour les Services météorologiques de s'impliquer dans la mise en œuvre du Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) à travers les chargés de programmes des Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA).

6.2.3 Renforcement de capacités

Recommandation 15: Le Comité encourage la commission de la CEDEAO et l'OMM à mettre en synergie toutes les initiatives régionales afin de capitaliser toutes les ressources en matière de renforcement des capacités des services météorologiques.

7: COOPERATION

7.1 – Charte d'accès aux données hydrologiques et météorologiques

Recommandation 16 : La Comité invite les Etats membres à s'approprier la charte sur l'accès aux données hydrologiques et météorologiques et de la soumettre aux autorités de leur pays pour décision à prendre et de faire parvenir les observations durant l'intersession

7.2 CEDEAO–Projet sur le Programme de changement climatique

Recommandation 17 : Le Comité demande à l'OMM d'apporter un renforcement humain au bureau régional de l'Afrique de l'ouest, du centre et du nord.

Recommandation 18: Le Comité encourage AMMANET à soutenir la CEDEAO dans la mise en œuvre de ses programmes ayant trait aux changements climatiques

8. PRESENTATION SCIENTIFIQUES

Recommandation 19: Le Comité invite les États membres à renforcer les services météorologiques destinés au public pour inclure des programmes d'éducation et de sensibilisation du public, notamment l'intégration des connaissances autochtones pour la sensibilisation en utilisant les outils de communication modernes et traditionnels pour la diffusion de l'information.

Recommandation 20 : Le comité encourage l'OMM et la commission de la CEDEAO à apporter les appuis nécessaires afin de mieux communiquer sur la dissémination des informations climatologiques en liaison avec les piliers d'interface utilisateurs du cadre mondial des services climatologiques